**Association des "Amis du Vexin Français"**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE du samedi 26 mai 2018**

**et**

**Commémoration du cinquantenaire de l'association**

**au château de BOURY-EN-VEXIN (Oise)**

**Compte rendu**

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'association des "Amis du Vexin Français" s'est tenue le samedi 26 mai 2018 dans l'Orangerie du château de Boury-en-Vexin (Oise) sous la présidence d'Etienne de Magnitot, président de l'association. Cette Assemblée Générale Ordinaire avait été convoquée par courrier du 22 avril 2018.

L'Assemblée Générale a été précédée le matin par les visites du village et du château de Boury-en-Vexin guidées par M. Philippe Zentz d'Alnois, son propriétaire, administrateur des "Amis du Vexin Français", et par son fils Édouard.

 **🙗 🙖**

Après les visites guidées du village et du château, les adhérents inscrits se sont retrouvés à l'Orangerie du château pour un apéritif chaleureux dans le jardin, puis pour le déjeuner servi à table. Les convives étaient répartis autour de 11 petites tables présidées chacune par un membre du conseil d'administration de l'association.

Nous comptions parmi les convives le nouveau député Antoine Savignat, le sénateur Alain Richard, le maire de Haute-Isle Laurent Skinazi ainsi que Robert Dupâquier, fils de Jacques Dupâquier, tous membres de notre association.

 **🙗 🙖**

Après le café servi dans le jardin, l'arrivée des adhérents n'ayant pas déjeuné au château et l'installation de tous les participants dans l'Orangerie, le président Etienne de Magnitot accueille les adhérentset **ouvre la Commémoration du cinquantenaire de l'association des "Amis du Vexin Français"** qui a étédéclarée le 16 mars 1967 mais dont la première Assemblée constitutive s'est tenue en mai 1968 dans ce même château de Boury-en-Vexin, alors propriété de Michel Zentz d'Alnois, père de notre administrateur qui nous accueille aujourd'hui.

⯈ Le président Etienne de Magnitot remercie Philippe Zentz d'Alnois de nous accueillir dans son château et les adhérents présents dont Daniel Amiot, vice-président et président de l'association jumelée "Sauvegarde Vexin-Sausseron (SVS)" :

*Mesdames, Messieurs,*

*Nous voici donc dans ce lieu prestigieux et symbolique pour nous, Amis du Vexin Français : Boury-en-Vexin. Nous avons tenu nos trois dernières assemblées générales dans le sud-ouest du Vexin et du Val d’Oise, à La Roche-Guyon en 2017, Gadancourt en 2016 et Saint-Cyr-en-Arthies en 2015.*

*Ce lieu de Boury est hautement symbolique pour nous et pour le Vexin Français. C’est ici que s’est tenue la première assemblée générale de notre association, en 1968 ; il y a donc tout juste cinquante ans. Elle s’est tenue ici à l’invitation de Michel Zentz d’Alnois, père de Philippe, qui fut dans les premiers, avec le président Chauvin, avec Jacques Dupâquier, avec Yves de Kerveguen, à s’élever contre un programme de saccage du Vexin.*

*Michel Zentz d’Alnois fut un grand monsieur. Il revient à Boury, juste après guerre, devant prendre la suite de son frère aîné, Édouard, mort au front. Il doit faire valoir ses droits contre l’État, qui s’était accaparé Boury pour en faire un lieu de colonies. La toiture est gravement endommagée. Et il remonte le tout, patiemment, année après année. Conscient déjà, il me l’avait dit, que ce type de patrimoine doit être ouvert sur l’extérieur.*

*Le conseil d’administration et moi-même, nous vous remercions de venir nombreux à cette assemblée. Je remercie les membres du bureau, Marie-Claude Boulanger, Claude Rosset, Régis Deroudille et Daniel Amiot d’avoir préparé cette journée avec moi, ainsi qu’Axel Fossier.*

*Nous remercions de leur présence Antoine Savignat, député du Val d’Oise, Alain Richard, sénateur et ancien ministre, François Marchon, président honoraire, Jacques Battais, délégué départemental des Vie1lles Maisons Françaises, Christine de Meaux, déléguée départementale de la Demeure Historique, Yves Périllon, Inspecteur Général des Sites, Robert Dupâquier, Armelle Roux, …*

*Nous avons les excuses de Philippe Houillon, maire de Pontoise, Marc Giroud, président du Parc Naturel Régional, Paule Dupâquier.*

*J’ai la tristesse de vous annoncer le décès de Madame Myriam de Drée, survenu le 14 mai, à l’âge de 93 ans. Très cultivée, elle avait pris conscience de la qualité du patrimoine du Vexin, bien avant tout le monde. Elle était dessinatrice. Elle a appuyé Jacques Dupâquier.*

⯈ Philippe Zentz d'Alnois répond qu'il est très heureux d'accueillir à nouveau notre Assemblée Générale à Boury-en-Vexin après 50 ans. La première AG s'était tenue dans la salle à manger du château.

Il remercie J. Dupâquier de ce qu'il a fait, le président J. Garnier des Amis du château, la centaine d'adhérents présents, son épouse et ses enfants.

⯈ La vice-présidente Marie-Claude Boulanger expose un **Panorama historique de la vie de l'association depuis ses débuts**, des grands enjeux qui ont présidé à sa création puis à son fonctionnement et à ses actions, panorama reconstitué et analysé à partir de la lecture intégrale des bulletins et revues depuis leur n°1 :

*(Note préliminaire de Marie-Claude Boulanger :*

*Je me bornerai pour ce compte rendu à fournir les grandes lignes de mon intervention qui a été animée par une projection coordonnée d’illustrations signifiantes, le corps in extenso en étant présenté dans la revue n°74, dont le thème principal est justement la célébration solennelle de l’anniversaire de l’assemblée constitutive de notre association.)*

*Fêter un anniversaire induit deux choses :*

*-une atmosphère joyeuse (… festive!)*

*-que celui ou celle que l’on fête soit bien vivant*

*Montrer que notre association, pour semi-séculaire qu’elle soit, est bien vivante, c’est ce que notre revue 73 exprime avec éclat, et c’est ce qu’une journée comme aujourd’hui permet à chacun de partager in vivo.*

*Mais un anniversaire sans passé, sans souvenirs, n’existe pas. Nous n’échapperons donc pas tout à fait à la nostalgie en évoquant le parcours des Amis du Vexin Français de leur naissance à aujourd’hui.*

*Nostalgie d’un passé fondateur et admiration pour ceux dont l’énergie, le courage, la détermination, la lucidité et le talent ont créé ce qui nous réunit aujourd’hui … Et là, nous frôlons la commémoration…*

*Parce qu’une commémoration, elle, induit que l’on honore la mémoire … la mémoire d’êtres que l’on a perdus, ou d’un évènement, d’un état marquant mais révolu ou transformé.*

*Pour retrouver et évoquer le souffle premier qui a présidé à la création, puis au parcours de notre association, j’ai choisi de me plonger dans son expression la plus incontestable - je n’ose dire « objective »-, la plus pérenne, la plus palpable, de suivre ses traces partagées et partageables : celles des écrits (… vous savez, ceux qui « restent » !!!). J’ai lu ou relu tous les bulletins édités par l’association, depuis le numéro 1 pour vous en livrer une analyse succincte - raconter 50 ans en 20mn ne peut que générer des frustrations, mais après tout, peut aussi donner envie de vivre soi-même l’expérience, histoire de découvrir ce qui ne sera pas dit …*

*On aurait pu concevoir un tout autre regard, celui des souvenirs personnels, par exemple : c’est ce que feront dans un instant les témoins qui répondront aux sollicitations d’Etienne. Regards croisés aussi avec celui, vous le découvrirez juste après mon propos dans un petit film que nous vous projetterons, des médias qui découvraient il y a une petite cinquantaine d’années l’expérience novatrice de notre association naissante.*

*A l’issue de ce court exposé d’une demi-heure dans lequel est concentrée une histoire cinquantenaire, on peut affirmer que nous sommes aujourd’hui dans une logique de* ***filiation****.*

*Tant au sens propre (les enfants des fondateurs sont là : nous nous réunissons chez l’un d’eux, et un autre préside notre association…) qu’au sens de la filiation intellectuelle et spirituelle, au sens de la pérennité d’un engagement commun et précis : la mission dévolue et exprimée par Jacques Dupâquier dans le bulletin n°1 : « Éduquer, protéger, animer, telle pourrait être la devise de notre association » est toujours d’actualité.*

*Dès le bulletin n°5 de 1974, Jacques Dupâquier souhaite que le bulletin, alors dirigé par Mme Rault, bénéficie d’une plus grande diffusion et publicité…. C’est bien ce à quoi nous avons travaillé.*

*Mais nous sommes aussi dans une logique d’****héritage***

*Nous héritons d’une œuvre accomplie, nous vivons une étape différente mûrie par les actions passées. Un héritage est un cadeau, mais aussi une responsabilité. A nous de le faire fructifier, de s’appuyer sur lui pour avancer vers un avenir qui ne peut ressembler au passé (ce qui viendrait à dire que celui-ci n’a servi à rien !). En 1992, lors du 25e anniversaire de l’association, Jacques Dupâquier n’écrivait-il pas déjà : «* Lorsque l’association aura atteint ses buts *(sous-entendu ceux qu’elle s’est assignés, à savoir la création du PNR et la protection de la partie Oise du Vexin),* son rôle ne sera pas terminé pour autant, mais s’imposera une réorientation de ses activités »*.*

*L’intégration de la partie Oise du Vexin français dans le PNR est loin d’être acquise, et la question du sort de Villarceaux est de nouveau d’actualité, mais la création du PNR, qui a bien sûr été une magnifique victoire des combattants de la première heure, nous place dans une autre problématique que celle du combat premier. Depuis 1971, date du film que vous allez visionner, les questions de protection des patrimoines et de l’environnement ont pris une ampleur nationale (voire internationale), et si notre vigilance locale ne doit en aucun cas fléchir, notre travail de sensibilisation, d’éducation, d’aide à la découverte et de mise en valeur des beautés vexinoises s’inscrit dans une dimension moins cloisonnée et se doit de faire appel à des outils contemporains : le bulletin, devenu revue, se doit d’attirer, de séduire tant par sa forme que dans son fond (Jacques Dupâquier le voulait déjà « moins confidentiel ») un plus large public.*

⯈ Après ce panorama de la vie de l'association, un **film** ancien de 15 minutes est projeté où l'on voit Jacques Dupâquier défendre l'environnement dans le Vexin français.

⯈ Après ce film le vice-président Daniel Amiot, rappelle que Roland Vasseur nous a quittés le 4 avril 1973 juste avant la création du PNR en mai. Ce fut à cette époque un enrichissement mutuel exceptionnel.

62 communes étaient adhérentes et le Comité directeur de 61 personnes était dominé par Jacques Dupâquier, Alain Richard et Philippe Houillon. Les débats y étaient passionnants.

Roland Vasseur fut le premier Directeur du Patrimoine du Val-d'Oise.

2 préfets furent formidables, Maurice Paraf et François Bourgin.

⯈ Le président Etienne de Magnitot a rencontré avant cette Assemblée générale Jean-Philippe Lachenaud et a eu des contacts avec plusieurs anciens qui ne pouvaient être présents. Noëlle Choublier-Grimbert, quant à elle, a fait parvenir un témoignage écrit à Marie-Claude Boulanger.

Plusieurs adhérents des premières heures ont accepté de témoigner oralement de leur vécu et de leur expérience : Robert Dupâquier, Jean-Claude Cavard, Chantal Vanthuyne, Christine de Meaux, François Marchon, Daniel Amiot, Alain Richard, Jacques Grimbert, M. J.-P. Martinot, Marc Giroud, …

⯈ Le président donne ensuite la parole à Alain Richard, ancien ministre, sénateur et maire de Saint-Ouen-l'Aumône. Il nous parle d'Adolphe Chauvin, homme politique désintéressé, grand serviteur de l'intérêt général qui a été pendant près de 30 ans maire de Pontoise. Il a participé à la constitution des "Amis du Vexin Français". Le grand enjeu était alors d'arrêter la croissance de la Ville Nouvelle de Cergy-Pontoise à sa bordure et le Parc Naturel Régional du Vexin Français (PNR) a été créé quand il y a eu le risque de son extension.

Il évoque aussi le projet de lotissement des terres de Villarceaux qui a pu être stoppé.

⯈ Jean-Claude Cavard nous rappelle que l'intérêt pour le Vexin n'a commencé à s'exprimer qu'en 1979. Des historiens comme Bastien et Bertrand Varnier y ont contribué. Le Vexin français est toujours là, beau et visible.

⯈ Daniel Amiot précise que Jacques Dupâquier avait proposé pour sauver Villarceaux d'y créer un "Musée des Lumières".

⯈ Yves Périllon signale que Jacques Dupâquier avait été remarquable dans la création du PNR et que la Charte paysagère est très intéressante et reste un document de base pour les plans d'urbanisme.

Le projet de classement des Buttes de Montjavoult et de la Molière dans le Vexin-Oise est toujours en cours.

⯈ François Marchon est adhérent depuis 1975 et membre du comité directeur depuis 2002. Il raconte comment Jacques Dupâquier est venu le voir car il avait besoin de quelqu'un pour faire la liaison et … que quelques semaines après il était secrétaire général.

Après le changement des statuts et la création d'un Conseil d'administration, Jacques Dupâquier voyait sa santé se détériorer. François Marchon a été élu président comme le plus à même de prendre cette responsabilité.

Il signale que certains membres de l'association, en son temps, ont payé de leur poche des dépenses telles que des frais de justice.

⯈ Le président E. de Magnitot remercie vivement la claveciniste Armelle Roux qui nous a enchantés dans le salon du château pendant les visites et excuse Mme Paule Dupâquier qui n'a pas pu être des nôtres aujourd'hui.

Il fait part aussi du mot de Marc Giroud qui sait ce que le PNR doit aux associations et remercie les "Amis du Vexin Français". Le nouveau défi est pour lui la conservation du château de Villarceaux.

 **🙗 🙖**

À 17h, le président ouvre **l'Assemblée Générale Ordinaire** de l'association**.**

Pour participer à cette Assemblée Générale Ordinaire, 90 adhérents sont présents dans la salle et ont signé la feuille d'émargement. Par ailleurs 88 pouvoirs valides ont été reçus par le Secrétaire général.

Au total 178 adhérents sont donc présents ou représentés. Nous pouvons donc valablement délibérer.

Le président commence ensuite son Rapport moral sur l'état de l'association, ses projets, ses actions, mais aussi ses inquiétudes.

[*Le texte de ce "Rapport moral du président" constitue la partie 1 du "Rapport Moral" joint en annexe*]°

Le président propose ensuite de procéder au renouvellement des administrateurs :

*Conformément aux nouveaux statuts votés par l'Assemblée Générale Extraordinaire de 2017 nous avons actuellement dix-neuf administrateurs. Pour quatre d’entre eux, les mandats de trois ans arrivent à renouvellement, à savoir : Pierre Bellicaud, Jean-Claude Cavard, Monique Héron et Claude Rosset.*

*Deux, sur ces quatre, souhaitent ne pas se représenter : Monique Héron et Claude Rosset.*

*Monique Héron habite de moins en moins à Parnes et souhaite se démettre de ses responsabilités locales.*

*Claude Rosset a assuré pendant neuf ans le secrétariat général, avec la méthode, la fiabilité et l’amabilité que nous lui connaissons tous. Merci vivement, cher Claude, de ton implication et de tout ce que tu nous as apporté. Et nous comprenons bien que tu veuilles un peu de temps pour toi.*

*De plus, Bernard Bourget, qui avait été réélu l’année passée, a souhaité ne pas continuer, pour raisons personnelles, et pour se consacrer à sa propre association.*

*Nous proposons donc la réélection de Pierre Bellicaud et Jean-Claude Cavard, et l’élection de François Michon.*

Le renouvellement du conseil est alors mis au vote à main levée par le président :

**⧫ Les 2 administrateurs actuels Pierre Bellicaud et Jean-Claude Cavard sont réélus à l'unanimité des présents et représentés.**

**⧫ François Michon est élu à l'unanimité des présents et représentés.**

Le président aborde ensuite le problème du montant des cotisations qui sont restées inchangées depuis 2013 et demande à l'assemblée générale d'approuver le principe d'une augmentation éventuelle qui ne serait appliquée qu'après un accord similaire de la prochaine Assemblée générale de notre association partenaire "Sauvegarde du Vexin Sausseron (SVS)" fin 2018.

**⧫ *L'Assemblée générale ordinaire approuve à l'unanimité des présents et représentés "le principe d'une augmentation éventuelle des cotisations qui ne serait appliquée qu'après un accord de la prochaine Assemblée générale de notre association partenaire "Sauvegarde du Vexin Sausseron (SVS)".***

Le président donne ensuite la parole à Marie-Claude Boulanger, Vice-présidente et Responsable de la Communication afin qu'elle complète le Rapport moral.

 [*Le texte du rapport de Marie-Claude Boulanger constitue la partie 2 du "Rapport Moral" joint en annexe*]°

Le président passe ensuite la parole au trésorier, Régis Deroudille, qui présente son Rapport financier, et projette les comptes de l'association sur l'écran tout en les commentant.

[*Le rapport du Trésorier, avec les comptes 2017 et le projet de budget 2018 joints, constitue le "Rapport financier" joint en annexe*]

Le président soumet à l'Assemblée générale l'approbation du Rapport moral et du Rapport financier avec son annexe.

**⧫ *L'Assemblée générale ordinaire approuve à main levée et à l’unanimité des adhérents présents et représentés :***

• ***Le Rapport moral du président et de la vice-présidente***

• ***Le Rapport financier, avec les comptes 2017 et le projet de budget 2018, présentés par le trésorier***

 **🙗 🙖**

Le président clôture cette journée en précisant que notre association a obtenu de M. le Préfet les renouvellements pour 5 ans de notre "Agrément au titre de la protection de l'environnement" et de notre "Habilitation à participer au débat sur l'environnement dans le cadre d'instances consultatives".

DOCUMENTS ANNEXÉS

⚫ Rapport Moral, constitué de 2 parties :

1. Rapport du président Etienne de Magnitot

2. Rapport de la vice-présidente Marie-Claude Boulanger

⚫ Rapport Financier incluant :

1. Rapport du trésorier Régis Deroudille

2. Comptes 2017 et projet de Budget 2018

 le secrétaire général sortant le président

 Claude Rosset Etienne de Magnitot